



Action médico-sociale « Troyes ceinture ouest » Le chantier du futur bâtiment du Centre médico-social de La Chapelle-Saint- Luc démarre

Alors que le Centre médico-social (CMS) de La Chapelle-Saint-Luc est très sollicité - avec une fréquentation et des prises en charges aussi importantes téléphoniquement que physiquement - son actuel bâtiment ne correspond plus aux besoins des usagers et des professionnels.

Le Conseil départemental de l'Aube a pris la décision d'en construire un nouveau. Son choix s'est porté en 2021 sur le projet de l'architecte Bruno Freycenon : un bâtiment dédié, fonctionnel, confortable, innovant et adapté aux besoins des usagers et des personnels qui s'intègre dans le quartier Chantereigne.

Coût de l'opération pour le Département : 5 M€.





Sommaire

1| **Un nouveau CMS pour améliorer la qualité d'accueil des usagers et le confort de travail des professionnels à La Chapelle-Saint-Luc**

- / Un Centre médico-social très fréquenté**
- / La nécessité de construire un bâtiment spécifiquement dédié au CMS**

2| **Un projet architectural innovant et respectueux de son environnement**

- / Un groupement d'architectes régional sélectionné pour mener à bien ce projet**
- / Un nouveau jalon architectural dans un quartier en plein renouveau**
- / Un outil fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs**
- / Des espaces d'accueil et de travail confortables et évolutifs**
- / Des solutions techniques économiques et durables**
- / Un projet à 5 M€**

1| Un nouveau CMS pour améliorer la qualité d'accueil des usagers et le confort de travail des professionnels à La Chapelle-Saint-Luc

■ Un centre médico-social très fréquenté

Le centre médico-social de La Chapelle-St-Luc fait partie des 8 CMS du Département. Il s'adresse aux habitants de la circonscription d'actions médico-sociales de « Troyes ceinture ouest », qui comprend les communes de La Chapelle-St-Luc, Ste-Savine, La Rivière-de-Corps et Les Noës-près-Troyes, soit un bassin de vie de 30 000 habitants.

Comme les 7 autres CMS répartis sur le département, le Centre Médico-social de la Chapelle saint Luc propose un véritable service public de proximité qui traduit la volonté du département d'être au plus près des besoins des habitants du territoire.

Pour cela, il répond à la diversité des besoins sociaux de la population à travers ses missions d'accueil et d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de soutien ou d'accompagnement et de protection.

Les missions d'un CMS concernent tous les publics :

- **Maternité - Enfance - Jeunesse :**
Suivi des futures mères et des jeunes mamans / Consultation des enfants de 0 à 6 ans / Bilan de santé en école maternelle / Information contraception, sexualité et conseil conjugal / Agrément et suivi des assistantes maternelles et des assistants familiaux / Prévention de l'enfance en danger/ Mesures éducatives / Suivi des enfants placés / Insertion des jeunes
- **Personnes isolées - Familles**
Ecoute, information, conseil, accompagnement et orientation pour tout souci administratif, juridique, financier, relationnel, éducatif, ou de logement / Insertion des bénéficiaires du RSA
- **Personnes âgées - Personnes handicapées**
Ecoute, information, conseil / Aide au maintien à domicile des personnes âgées / Informations sur l'hébergement en établissement / Suivi des bénéficiaires de l'APA (Aide personnalisée à l'autonomie) / Recherche de solutions face au handicap : insertion, aides financières, appareillage, aides à domicile, établissements

Actuellement, une trentaine de personnels y travaillent : secrétaires médico-sociales, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, travailleurs médico-sociaux auprès des personnes âgées ou handicapées, conseillères en économie sociale et familiale, infirmières de PMI (Protection maternelle et infantile), puéricultrices, sages-femmes, médecins « petite enfance ».

Le CMS de La Chapelle-St-Luc affiche une forte fréquentation, puisqu'en moyenne cet établissement traite plus de 750 appels par mois et reçoit de 350 à 400 personnes par mois.

	2019	2020 (crise sanitaire avec un accueil physique fermé du 16 mars au 18 mai, puis une gestion majoritairement téléphonique)	2021	2022
Appels reçus	7787	8691	9325	10 583
Personnes reçues	5353	3374	4518	4870

■ **La nécessité de construire un bâtiment spécifiquement dédié au CMS**

Actuellement le CMS est implanté dans un immeuble d'habitation, au 6 rue Jean Zay, au cœur de la Chapelle-Saint-Luc. Le Département loue pour ce CMS sur deux niveaux très éloignés au sein de cet immeuble :

- **au rez-de-chaussée** : l'espace accueil avec les bureaux de réception et l'espace de consultation PMI,
- **au 4^è étage** : l'espace bureau pour les Travailleurs médico-sociaux (TMS), le secrétariat et les référents de parcours RSA.

L'aménagement actuel du Centre médico-social ne répond plus aux besoins du personnel, en termes d'espace, de confidentialité ou de sécurité.

Il est également devenu nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement du public à la Chapelle-Saint-Luc.

Le choix a été fait par le Département de construire un bâtiment neuf à proximité du site actuel.

Les objectifs de ce projet :

- accueil de qualité,
- accompagnement du public dans les démarches administratives,
- intégration de l'outil numérique (au travers de point d'accueil numérique ou de bornes CAF),
- espaces modulables au gré des besoins (possibilités d'évolutions dans le futur),
- sécurité du personnel lors des entretiens avec le public.

Ce projet est d'autant plus nécessaire que le Département de l'Aube a décidé de renforcer son action sociale de proximité (Schéma d'action sociale de proximité en cours), inclus dans le plan d'actions « Nos priorités pour l'Aube » adopté fin 2018.

2| Un projet architectural innovant et respectueux de son environnement

Le nouveau bâtiment de 1 374 m² sera situé au cœur du quartier Chantereigne, au 19 bis rue Jean-Moulin à La Chapelle-Saint-Luc, sur un terrain de 5 500 m² acheté par le Département pour l'occasion.



■ Un groupement d'architectes régional sélectionné pour mener à bien ce projet

Au terme d'une consultation lancée en 2020, c'est le groupement d'architectes SCP FREYCENON ROSSIT / 3IA SAS (10 000) / AGS Ingénierie (10 410) / SARL LESLIE ACOUSTIQUE (51 100) qui a été retenu par le Département pour conduire ce projet architectural de qualité.

Les points forts de leur projet :

- créer un nouveau jalon architectural dans un quartier requalifié,
- concevoir un outil fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs,
- offrir des espaces d'accueil et de travail confortables et évolutifs,
- inscrire l'opération dans une démarche environnementale forte.

■ Un nouveau jalon architectural dans un quartier en plein renouveau : le quartier Chantereigne

Ce nouveau bâtiment a pour ambition de s'intégrer dans son environnement. Une nouvelle voie d'accès doit ainsi être créée depuis l'avenue Jean Moulin.

La construction développera une image identifiable et valorisante, pour renforcer la cohérence urbaine de ce quartier en développement.

La façade principale en résille métallique et en parement de ton cuivré donnera d'emblée une lecture claire d'un bâtiment public.

Le bandeau blanc supérieur continu rehaussera la volumétrie de l'ensemble du bâtiment tout en mettant en scène l'entrée publique protégée et le hall d'accueil largement ouvert sur le parvis. La toiture-terrasse sera végétalisée et dépourvue de tout élément technique disgracieux afin d'offrir une jolie vue depuis les immeubles environnants.

Enfin, l'espace laissé libre tout autour du bâtiment permettra des aménagements extérieurs :

- espace minéral avec un parvis sécurisé pour les accès et les stationnements,
- espaces végétalisés pour les jardins et patios qui, vu de l'intérieur, apportent protection et intimité.

■ Un bâtiment fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs, publics et personnels

L'accueil des usagers se fera par un **large parvis** sécurisé qui protégera de la rue bruyante. Il sera signalé par un portique d'accès avec portail. Il comportera un abri vélos, ainsi qu'un espace d'attente extérieure en ellipse, agrémenté de bancs.

L'**entrée principale** sera transparente et accueillante, protégée par sa situation en creux dans la façade. Depuis le hall d'entrée, le parcours des usagers sera fluide avec un repérage facile des différents secteurs placés sous la surveillance des postes de réception.

Les ateliers d'activités PMI et l'aire de jeux réservés aux actions collectives et entretiens familiaux disposent d'un fonctionnement complètement autonome avec une entrée indépendante, également côté rue Jean Moulin. L'aire de jeu est abritée pour partie et donne dans un patio.

Le Centre médico-social s'articulera le long d'un **axe de circulation qui traverse** et distribue tout l'équipement. D'un côté se trouve l'entrée publique et à l'opposé, de façon bien protégée, l'entrée du personnel. Ce plan doit faciliter les liaisons. Ainsi, la grande salle de réunion, accessible au public et au personnel, est située au point de rencontre des deux ailes.

Au cœur de l'équipement, deux patios semi ouverts font la transition entre les deux ailes.



■ **Des espaces d'accueil et de travail confortables et évolutifs**

Les espaces d'accueil du public et de travail du personnel seront des lieux de vie et de convivialité :

- espace de rencontre,
- grande salle de réunion,
- belle terrasse extérieure dans un des patios.

Toute l'architecture est orientée pour offrir un grand confort à ses occupants, public et personnel :

- lumière naturelle,
- intimité des patios,
- confidentialité,
- traitement acoustique feutré,
- aération facile.

■ **Des solutions techniques économiques et durables**

Le bâtiment répond aux exigences environnementales :

- **projet conçu avec un réel plan libre** : la structure étant dissociée des cloisonnements, il sera facile d'y greffer des extensions de nouveaux services ;
- **matériaux pérennes pour l'extérieur** : l'isolation thermique est à l'intérieur pour éviter les ponts thermiques. Les revêtements extérieurs sont toujours « en dur », revêtus d'enduit minéral et de terre cuite. La façade d'entrée reçoit un traitement qualitatif pour assurer encore plus de solidité par résille métal et panneaux métalliques ;
- **matériaux sains, durables et biosourcés ou recyclable à l'intérieur** : laine de bois, chanvre, dalles de plafond recyclés...
- **sobriété énergétique** : le chauffage sera raccordé au réseau de chaleur existant (solution économique et vertueuse) ;
- **végétalisation de la parcelle** : les patios et les jardins sont végétalisés avec des essences locales robustes différenciées et non allergènes (érable champêtre, liquidambar, spirée, cornouiller, forsythias, laurier tin...) ;
- **gestion des eaux pluviales dans le sol très performante** : les noues d'infiltration retarderont les débits d'infiltration en cas d'orage, grâce à l'implantation, la réalisation de stationnements en dalles engazonnées, et de toitures végétalisées.

■ **Un projet à 5 M€**

L'opération représente près de 5 M€ TTC financés comme suit :

- 3,6 M€ HT de coût prévisionnel des travaux, du Département de l'Aube,
- 449 000 € HT d'achat du terrain par le Département de l'Aube,
- 402 721 € de dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) de l'Etat.

■ **Calendrier prévisionnel**

2021 : études de maîtrise d'œuvre

2022 : consultations des entreprises puis ouverture du chantier

Mars 2023 : lancement du chantier

2024 : livraison du bâtiment